



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 105644

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications du syndical départemental des chirurgiens-dentistes du Gard. En effet, ceux-ci demandent de veiller à une répartition homogène des cabinets dentaires sur l'ensemble du territoire, de construire un véritable partenariat responsable avec l'assurance maladie obligatoire et l'assurance maladie complémentaire pour structurer l'exercice professionnel de demain et de permettre, par une revalorisation des soins conservateurs, un même accès aux soins dentaires pour tous les assurés sociaux et éviter ainsi la mise en place de plusieurs types d'exercices, synonyme de chirurgie dentaire à plusieurs vitesses. En conséquence, il lui demande quelle est la position du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105644

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10256